



L'habitat

L'opération programmée en vitesse de croisière



Après



Avant

Opération achevée à Brillac

Bilan après 18 mois de fonctionnement :

C'est la 3^{ème} opération de ce genre lancée sur notre territoire en 20 ans. Le suivi des dossiers est assuré par Fabienne Garestier, employée de la Communauté.

Depuis le début de l'opération, 358 propriétaires sont venus prendre des renseignements lors des permanences :

- 270 propriétaires occupants parmi lesquels 89 dossiers ont été déposés à l'ANAH.

- 88 propriétaires bailleurs parmi lesquels 23 dossiers représentant 27 logements locatifs ont été présentés à l'ANAH.

Ce sont plus d'un million d'Euros de travaux qui ont été réalisés et un peu plus de 420 000 € de subventions distribuées par les différents partenaires financiers.

Les propriétaires occupants

Conditions d'attribution

- Logements de + de 15 ans
- Les ressources < plafonds
- Occuper le logement pendant 9 ans
- Ne pas commencer les travaux avant l'accord de l'ANAH

Les aides

- De 30 à 45%

- Primes spécifiques : sorties d'insalubrité, de vacance, adaptation personnes à mobilité réduite, économie d'énergie

Les propriétaires bailleurs

Conditions d'attribution

- Logements de + de 15 ans
- Louer le logement pendant 9 ans
- Ne pas commencer les travaux avant l'accord de l'ANAH

Les aides

- De 15 à 75%
- Primes spécifiques : sorties d'insalubrité, de vacance, adaptation personnes à mobilité réduite, économie d'énergie
- Exonération fiscale de 45 % sur les revenus fonciers pendant la durée du conventionnement pour les loyers sociaux
- Remise sur le marché d'un logement vacant avant le 31/12/2007, exonération fiscale de 30% pendant 3 ans sur les revenus fonciers

Dans tous les cas, le logement doit être décent après travaux.

Où vous renseigner ?

Fabienne Garestier
Communauté de Communes du Confolentais 8, Rue Fontaine des Jardins à CONFOLENS au 05 45 84 14 08.

Permanences tous les mercredis au siège de la C.C.C. et le dernier jeudi matin de chaque mois à la Mairie de Champagne-Mouton.

La Revitalisation Rurale

Les documents d'urbanisme.

La réalisation de 6 cartes communales est en cours.

L'installation jeunes agriculteurs - aides au logement :

- par le biais des aides proposées aux propriétaires occupants dans le cadre de l'OPAH,
- en achetant et en louant le logement aux repreneurs avec la possibilité de revente anticipée
- en construisant un logement neuf et en le louant aux repreneurs avec la possibilité de revente anticipée.

Participation à la 3^{ème} foire à l'installation en milieu rural de Limoges les 8 - 9 et 10 Juin 2005. L'opération sera reconduite en 2007, en partenariat avec le Pays de Charente Limousine et la Communauté de Communes de Haute Charente.

Le Développement de la Zone de Terre Neuve à Confolens :

Dans le cadre de sa mission sur le volet de Revitalisation Rurale, la C.C.C. a demandé au Cabinet Urbanis de réfléchir à la promotion de la Zone d'Activités de Terre Neuve. Le rendu de cette réflexion est fixé pour Octobre 2006.